



DCI CGT AXE TGV SUD-EST DU 09 NOVEMBRE 2018

ÉTABLISSEMENT D'AXE TGV SUD-EST, LE CALME AVANT LA TEMPÊTE

**A peine entrée en fonction,
la direction de
l'établissement Traction
d'axe TGV sud-est souhaite
réduire à néant des années
d'acquis sociaux gagnés par
la lutte afin d'augmenter les
profits de l'activité Voyage
au détriment de la santé et
des conditions de travail et
de vie des cheminots.**

INSTAURATION DE PREREQUIS POUR ACCEDER AU TGV SUD-EST :

La direction de l'établissement souhaite mettre en place, lors de leur rentrée en formation TGV, des prérequis à chaque conducteur venant des établissements cédants, pour vérifier si le conducteur a les compétences de réussir le constat TGV.

En agissant ainsi, elle remet en cause le travail de certification réalisé par l'encadrement des établissements Traction dont sont issus les futurs stagiaires TGV.

Pourquoi instituer des prérequis pour vérifier si les conducteurs ont le niveau nécessaire pour l'exercice de leur métier au quotidien ?

La direction de l'axe TGV n'aurait-elle pas confiance en ses CTTL et CUPT qui certifient les conducteurs tous les jours ?

Ce nouveau système lui permettra de contourner les parcours professionnels existant des établissements.

La direction de l'axe a également bien conscience que les activités TER ou Fret ne voudront pas assumer financièrement une éventuelle mise à niveau des candidats au TGV. Par le biais de ces prérequis, elle tente d'imposer aux futurs stagiaires TGV de s'auto-former.

La CGT a réaffirmé sa totale opposition à l'instauration de prérequis.

DENONCIATION DES ACCORDS LOCAUX ET PROTOCOLES CONGES :

Bien consciente que ces points sont très conflictuels, la direction temporise pour le moment en réalisant un audit de tous les accords locaux en vigueur sur l'axe.

Le but est de remettre en cause tous les acquis des conducteurs gagnés au fil du temps et qui, selon la direction, pèsent sur le portefeuille de l'activité.

Chaque accord sera analysé et dénoncé si la direction le considère coûteux. Les UPT qui vont venir rejoindre cet établissement seront elles aussi touchées par la dénonciation des accords locaux.

Elle fait également le point sur les protocoles congés pour lesquels elle annonce vouloir remettre en cause toutes les consignes congés avec 25% et plus d'agents en absence simultanément.

Le protocole congés 2019 ne sera pas concerné, ce n'est qu'à partir de 2020 que la direction envisage des changements.



En revanche, elle refuse de nous communiquer le pourcentage d'absences qu'elle souhaite mettre en place. Selon la direction, ce sera au cas par cas en fonction des besoins des UPT.

Pour la CGT, il est impensable que la direction raye d'un trait de plume des accords obtenus bien souvent par l'intervention des cheminots ; accords qui ont permis d'améliorer les conditions de travail et de vie familiale des ADC.

PARCOURS PROFESSIONNELS :

La direction de l'établissement dit les garantir même si en instaurant des prérequis, elle invente un système lui permettant d'y déroger.

Pour autant, la garantie apportée par la direction n'engage que ceux qui veulent y croire car demain si une activité ne souhaite pas muter un conducteur parce qu'elle souffre de sous-effectif, l'axe devra trouver d'autres conducteurs, faisant fi des parcours professionnels.

Quelle ineptie !

La CGT a demandé comment la direction entendait faire fonctionner les parcours professionnels pour les conducteurs, transférés vers un autre opérateur. Réponse de la direction : *« on notera sur le listing d'accès TGV, son numéro de téléphone pour pouvoir l'appeler quand son tour viendra et lui permettre de démissionner de son employeur »*. On voit avec une telle réponse le niveau de sérieux de la direction sur un sujet très sensible pour les conducteurs.

La CGT considère que l'instauration de prérequis est une remise en cause de ces parcours professionnels. Très rapidement, nous allons voir, comme cela a pu se produire avec les passerelles Fret, que les activités vont ignorer les parcours professionnels de leurs personnels. Les critères économiques seront mis en avant pour refuser des mutations vers l'ET TGV SE.

REPARTITION DE LA CHARGE DE TRAVAIL :

Le prochain SA 2019 voit la charge de travail de l'axe TGV sud-est se contracter. La direction de l'établissement Traction TGV SE a souhaité répartir les pertes sur l'ensemble des UPT contributrices afin d'atténuer le mécontentement des ADC. Elle déclare ne pas avoir de vision sur le volume de charge du SA 2020.,

En revanche, elle annonce vouloir construire un SA de référence générant le minimum de JS sur l'ensemble de l'axe afin d'avoir la réalité des prix.

Elle s'empresse aussitôt d'affirmer qu'il n'est pas question pour autant de le mettre en place car vraisemblablement des UPT ou résidences seraient dépouillées de la charge TGV, mais concède qu'elle s'en servira lors des négociations dans les UPT sur les accords locaux.

Très clairement, la direction affiche une volonté de recourir au chantage envers les ADC lors de la dénonciation des accords locaux *« soit vous renoncez à vos acquis, soit nous transférons votre charge »*. Un dialogue social que les patrons voyous ne condamneraient pas !

DEMANDE AUX ADC D'EFFECTUER DES ANNONCES DANS LES RAMES :

Pour la direction de l'établissement, ces annonces sont très importantes car elles font parties du marketing de la SNCF. Elle est formelle, les utilisateurs des TGV souhaitent entendre la douce voix de l'ADC.

La CGT a rappelé son opposition à toute systématisation de ces annonces, rappelant au passage que notre métier n'est pas de faire du marketing mais de la sécurité ne laissant pas la place aux gadgets et autres fantaisies.

EXTENSION DE L'ETABLISSEMENT D'AXE TGV SUD-EST :

L'intégration des conducteurs des UPT de Paris Charolais et Bercy, de St Etienne, de Nice, de Mulhouse et des roulements TGV de Chambéry et Grenoble est envisagée dans le 1^{er} semestre 2019.

A la sortie de cette DCI, il est évident que les cheminots de l'axe sud-est, qu'ils soient au TGV ou pas devront se mobiliser dans les prochaines semaines afin de faire reculer une direction toujours plus avide de profits et souhaitant faire payer la réforme aux cheminots.

**POUR L'AVENIR DE NOS MÉTIERS ADC ET CCTL,
LE SEUL GESTE EFFICACE C'EST LE VOTE CGT !
VOTER CGT, C'EST AUSSI VOTER POUR TOI !
DU 16 AU 22 NOVEMBRE 2018**